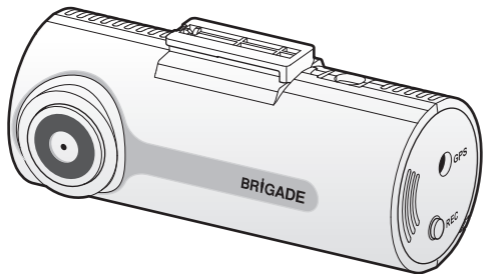


BRIGADE®

DC-101 Dash Cam

Guide de démarrage rapide
et garantie

Français



Cette caméra de tableau de bord (« dash cam ») est un appareil embarqué spécialisé qui effectue un enregistrement en continu à partir du véhicule. Le présent manuel indique les principales étapes à suivre pour installer la caméra DC-101.

Si vous souhaitez obtenir des informations plus détaillées, veuillez consulter le guide de l'utilisateur dans la carte mémoire fournie avec le produit.

Guide de démarrage rapide et garantie

Avant d'utiliser le produit

Ce produit enregistre des vidéos pendant le fonctionnement du véhicule. Utilisez cet appareil seulement à des fins de documentation pour les enquêtes d'incidents ou d'accidents de la route. Il n'existe aucune garantie que cet appareil enregistrera TOUS les événements. L'appareil pourrait ne pas enregistrer correctement les accidents incluant un impact minime insuffisant pour activer le capteur d'impact, ou encore les accidents avec un très impact qui cause une déviation de la tension électrique de la batterie du véhicule.

L'enregistrement vidéo commence seulement à partir du moment où le produit est entièrement en fonction (activé). Pour vous assurer que tous les événements concernant le véhicule sont enregistrés, attendez que le produit ait terminé de s'activer après l'avoir allumé, puis commencez à conduire.

Brigade n'est aucunement responsable de toute perte résultant d'un accident ni de fournir du soutien, quel qu'il soit, en lien avec les conséquences d'un accident.

Selon la configuration ou les conditions de fonctionnement du véhicule, par exemple l'installation de dispositifs de verrouillage à distance des portes ou les réglages de l'unité de contrôle électronique ou du système de surveillance de la pression des pneus, certaines fonctions du produit pourraient ne pas être prises en charge et différentes versions du logiciel peuvent avoir des effets sur le rendement ou les fonctions du produit.

Ce guide est disponible en allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, polonais, portugais, russe et turc à la page www.brigade-electronics.com/productsupportarea

Consignes de sécurité

Veillez lire les consignes de sécurité ci-dessous pour utiliser le produit correctement.

Symboles de sécurité utilisés dans le guide



« Avertissement » : Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, pourrait causer des blessures ou la mort.



« Mise en garde » : Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, pourrait causer des blessures légères ou des dommages matériels.



« Remarque » : Indique la présence d'information utile pour une utilisation optimale des fonctions du produit.

Consignes de sécurité pour l'utilisation

Conduite et utilisation du produit



- **Ne pas actionner l'appareil pendant que vous conduisez un véhicule.**
- **Installer le produit à un endroit où il n'obstrue pas la vision du conducteur.** Avant d'installer l'appareil sur un pare-brise, vérifiez les lois de votre municipalité et de votre province.

Alimentation électrique



- **Ne pas actionner ou manipuler le produit avec des mains mouillées.**
- **Ne pas utiliser des câbles ou fils électriques endommagés.**
- **Tenir le câble d'alimentation à distance de toute source de chaleur.**
- **Utiliser un câble d'alimentation doté du connecteur approprié et s'assurer que le câble d'alimentation est branché correctement et solidement.**
- **Ne pas modifier ni couper le câble d'alimentation.** Ne pas placer d'objet lourd sur le câble d'alimentation ni tirer, insérer ou plier le câble d'alimentation avec force.



- **Utiliser uniquement des accessoires d'origine obtenus auprès de Brigade ou d'un revendeur Brigade autorisé.** Brigade ne garantit pas la compatibilité ni le fonctionnement d'accessoires de tiers.
- **Lors du raccordement du câble d'alimentation au produit, s'assurer que le branchement est solide entre la fiche de câble et le connecteur du câble d'alimentation de l'appareil.** L'enregistrement vidéo n'est pas disponible si le câble d'alimentation est débranché.

Enfants et animaux domestiques



- Tenir le produit à distance des enfants et des animaux. Si l'appareil venait à se briser, des blessures ou la mort pourraient survenir.

Autres renseignements à propos de ce produit

Gestion et utilisation du produit



- **Ne pas exposer le produit à la lumière directe du soleil ou à une lumière forte.** L'objectif et les circuits de l'appareil pourraient cesser de fonctionner.
- **Utiliser le produit dans une plage de température de -10 °C à 60 °C (14 °F à 140 °F) et entreposer le produit dans une plage de température de -20 °C à 70 °C (-4 °F à 158 °F).** Le produit pourrait ne pas fonctionner tel que prévu et subir des dommages permanents s'il est utilisé ou entreposé hors des plages de température spécifiées. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie.
- **Vérifiez régulièrement le produit pour vous assurer que l'emplacement d'installation est approprié.** Les impacts causés par des conditions routières difficiles pourraient modifier l'emplacement d'installation. Assurez-vous que le produit est positionné selon les instructions du présent guide.
- **Ne pas appliquer de force excessive en appuyant sur les boutons.** Ceci pourrait endommager les boutons du produit.
- **Ne pas utiliser de nettoyants chimiques ou de solvants pour nettoyer ce produit.** Nettoyer le produit avec un linge propre, sec et doux.
- **Ne pas démonter le produit ni le soumettre à des chocs.** Le démontage non autorisé du produit annule la garantie du produit.
- **Manipuler le produit avec précaution.** La chute ou la manipulation incorrecte du produit ou son exposition à des chocs externes pourrait causer des dommages au produit ou causer un problème de fonctionnement.
- **Éviter l'excès d'humidité et empêcher l'eau d'entrer dans l'appareil.**



- **Selon la marque et le modèle de votre véhicule, l'alimentation électrique pourrait être fournie en continu à la caméra de tableau de bord, même quand le système d'allumage est éteint.** L'installation de l'appareil sur une sorte de 12 V à alimentation continue pourrait épuiser la batterie du véhicule.
- Cet appareil est conçu pour enregistrer des vidéos pendant le fonctionnement du véhicule. La qualité de la vidéo peut être affectée par les conditions météorologiques et routières, par exemple selon l'heure du jour ou de la nuit, la présence d'un éclairage de rue, la position dans un tunnel et la température ambiante.
- Bien que l'appareil soit conçu pour résister à des collisions de véhicules à fort impact, Brigade ne garantit PAS l'enregistrement d'accidents où l'appareil est endommagé pendant l'accident.
- Maintenir la propreté du pare-brise et de l'objectif de la caméra pour optimiser la qualité vidéo. La présence de particules ou de substances sur le pare-brise ou l'objectif de la caméra pourraient réduire la qualité des vidéos enregistrées.
- Cet appareil est conçu pour être utilisé à l'intérieur du véhicule seulement.

Articles inclus

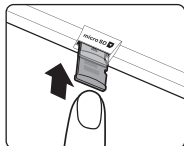
Assurez-vous que tous les articles indiqués sont inclus dans l'emballage.

- Caméra avant (appareil principal)
- Carte mémoire MicroSD avec adaptateur (produit consommable)
- Support
- Chargeur pour véhicule
- Soutien adhésif pour câble
- Guide de démarrage rapide et garantie / Information CS / Guide de l'utilisateur (sur la carte MicroSD)

Accessoires

- Câble de raccordement
- Récepteur GPS externe

Insertion de la carte mémoire



Insérez la carte mémoire dans le logement de carte mémoire, en prenant soin de la placer dans le bon sens, puis appuyez sur la carte mémoire pour la faire entrer dans le logement jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

Avant d'insérer la carte mémoire, assurez-vous que les contacts métalliques de la carte mémoire sont tournés vers l'objectif de l'appareil.



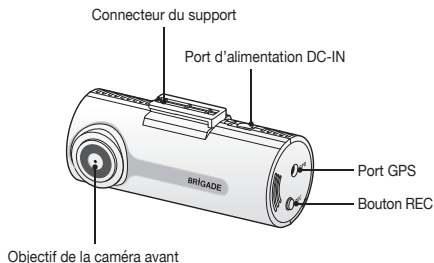
- Assurez-vous que l'appareil est éteint avant de retirer la carte mémoire. Les fichiers vidéo enregistrés pourraient être endommagés ou effacés si vous retirez la carte mémoire pendant que le produit est allumé.
- Assurez-vous que la carte mémoire est dans le bon sens avant de l'insérer dans l'appareil. Le logement de la carte mémoire ou la carte mémoire elle-même pourrait subir des dommages si elle est mal insérée.
- Utilisez seulement des cartes mémoire d'origine de Brigade. Brigade ne garantit pas la compatibilité ni le fonctionnement de cartes mémoire de tiers.



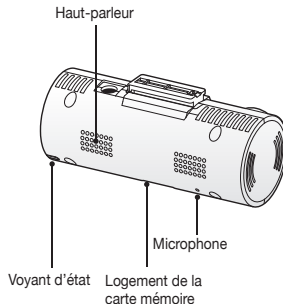
- Pour éviter la perte des fichiers vidéo enregistrés, faites une sauvegarde périodique des fichiers vidéo sur un autre dispositif de stockage.
- Vérifiez l'état de la carte mémoire sera exposée. si le voyant d'état clignote rapidement en rouge.
 - Assurez-vous que la carte mémoire est insérée correctement.
 - Assurez-vous que la carte mémoire dispose de suffisamment de mémoire libre.
 - Formatez la carte mémoire si elle a été utilisée et n'a pas été formatée pendant une longue période.

Légende des pièces

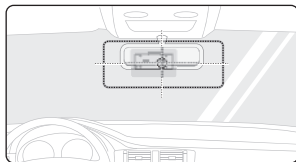
Caméra avant (appareil principal) – vue avant



Caméra avant (appareil principal) – vue arrière

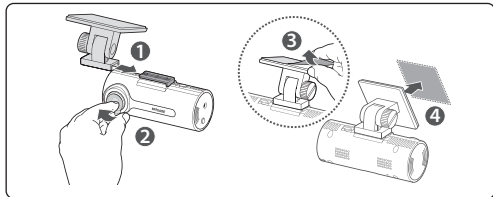


Installation du produit



Choisissez un emplacement d'installation qui permet d'enregistrer toute la vue avant du véhicule, sans obstruer le champ de vision du conducteur. Assurez-vous que l'objectif de la caméra avant est placé au centre du pare-brise.

1. Reportez-vous aux illustrations ci-dessous pour fixer la caméra au pare-brise.



2. Retirez l'appareil du support, puis appuyez le support sur le pare-brise pour le fixer solidement.

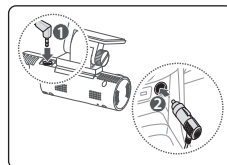
3. Remplacez l'appareil sur le support, puis réglez l'angle de la caméra.



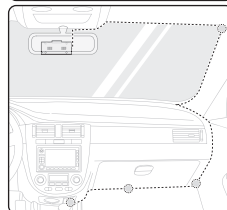
- Pour confirmer que l'angle de la caméra est correctement réglé, enregistrez une vidéo après l'installation, puis regardez la vidéo avec la visionneuse pour ordinateur. Au besoin réglez l'angle de la caméra de nouveau.
- Serrez la vis de fixation avec un tournevis à tête plate ou une pièce de monnaie.
- Si le produit n'est pas fixé solidement au support, il pourrait tomber et subir des dommages pendant le fonctionnement du véhicule.
- Si vous devez retirer le support du pare-brise pour changer l'emplacement d'installation, veillez à ne pas endommager le film protecteur du pare-brise.

Branchement et rangement du câble d'alimentation

Éteignez le moteur du véhicule et ses accessoires électriques, puis branchez le chargeur pour véhicule.



1. Branchez le chargeur pour véhicule à la prise d'alimentation DC-IN de l'appareil, puis insérez la fiche pour allume-cigare dans la prise d'alimentation du véhicule.



2. Rangez et fixez le câble d'alimentation avec les soutiens adhésifs pour câble. Reportez-vous à l'illustration ci-contre, qui indique les emplacements recommandés pour les soutiens adhésifs pour câble.



- Le câble de raccordement (en option) doit être installé professionnellement dans le véhicule par un mécanicien formé.
- Utilisez seulement le chargeur pour véhicule d'origine de Brigade. L'utilisation d'un câble d'alimentation d'un autre fabricant pourrait entraîner des dommages au produit et causer un incendie ou une électrocution en raison de la différence de tension électrique.
- Ne pas modifier ni couper le câble d'alimentation vous-même. Ceci pourrait endommager le produit ou le véhicule.
- Pour une conduite en toute sécurité, placez les câbles afin de ne pas obstruer le champ de vision du conducteur ou nuire à la conduite du véhicule.

Guide d'installation pour le branchement de la caméra de tableau de bord

En branchant la caméra de tableau de bord directement à l'alimentation du véhicule, vous activez la surveillance du véhicule en stationnement afin d'enregistrer les incidents lorsque le contact du véhicule est coupé.

AVERTISSEMENT : veillez à installer le produit uniquement lorsque le contact du moteur est coupé.

1. Connectez l'extrémité de l'adaptateur au port d'alimentation DC-IN de la caméra de bord et connectez l'autre extrémité au véhicule comme suit :

Rouge (B+) vers une alimentation permanente de 12V ou 24V

Jaune (Acc) vers une alimentation 12V ou 24V qui devient active lorsque le contact est établi

Noir (GND) vers la connexion à la terre

2. Depuis le lieu d'installation de la caméra, disposez le câble d'alimentation de manière à ce qu'il n'interfère pas avec les commandes du véhicule et ne masque pas la vue du conducteur.

Remarque : faites passer le câble de sorte qu'il n'interfère pas avec l'airbag du véhicule.



3. Après avoir établi la connexion à l'aide du câble d'alimentation continue, allumez le contact et patientez jusqu'à 30 secondes pour vérifier que l'appareil passe automatiquement en mode de surveillance en stationnement.



- Vous trouverez différents documents de référence sur le site www.brigade-electronics.com pour vous aider dans l'installation de la caméra infrarouge intérieure. Rendez-vous pour ce faire sur la page d'assistance technique de notre site.
 - Brigade Electronics n'est pas responsable des dégâts occasionnés sur l'unité principale et/ou les accessoires en raison d'une mauvaise installation par l'utilisateur.
- Brigade Electronics recommande vivement le recours à des services d'installation professionnels afin d'éviter la survenue de tels dégâts.

Utilisation des fonctions d'enregistrement en continu


Branchez le câble d'alimentation à la prise d'alimentation DC-IN de l'appareil, puis placez le démarreur du véhicule à la position ACC ou démarrez le moteur. Le voyant d'état et le guide vocal s'allument et l'enregistrement en continu commence.

Mode	Description du fonctionnement	Voyant d'état
Enregistrement en continu	Pendant la conduite, les vidéos sont enregistrées en segments de 1 minute, puis enregistrées dans le dossier « cont_rec ».	 Allumé
Enregistrement d'incident en continu	Quand un impact est détecté, une vidéo de 20 secondes est enregistrée, à partir de 10 secondes avant la détection et jusqu'à 10 secondes après la détection, puis la vidéo est enregistrée dans le dossier « evt_rec ».	 Clignotement rapide

Enregistrement manuel

Vous pouvez enregistrer une scène que vous voulez filmer pendant la conduite et l'enregistrer en tant que fichier séparé.

Pour démarrer l'enregistrement manuel, appuyez sur le bouton REC. Ensuite, l'enregistrement manuel commence avec le guide vocal. Pendant l'enregistrement manuel, le produit fonctionne comme suit.

Mode	Description du fonctionnement	Voyant d'état
Enregistrement manuel	Quand vous appuyez sur le bouton REC, une vidéo de 1 minute est enregistrée, à partir de 10 secondes avant la pression sur le bouton et jusqu'à 50 secondes après la pression sur le bouton, puis la vidéo est enregistrée dans le dossier « manual_rec ».	 Clignotement rapide

Mise à jour du micrologiciel

Pour télécharger la plus récente version de mise à jour du micrologiciel, accédez à www.brigade-electronics.com.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les mises à jour du micrologiciel, reportez-vous au guide de l'utilisateur.

Garantie

Brigade garantit à l'acheteur original, à compter de la date d'achat, que le produit est exempt de défauts de matériaux ou de fabrication dans des conditions normales. Si cette unité ne fonctionne pas correctement lors de la période de garantie, Brigade remplacera ou réparera le produit, à sa seule discrétion. Nous pouvons être amenés à utiliser des produits ou pièces équivalents, similaires (si le modèle est en rupture de stock ou discontinu), reconditionnés, rénovés, refabriqués, d'occasion, ou de nouveaux produits et de nouvelles pièces.

Carte Micro SD:	6 mois
DashCam et chargeur du véhicule Brigade:	1 an

Si une réparation est requise

Si cette unité ne fonctionne pas correctement, il est préférable de la retourner au magasin où vous l'avez achetée. Si le problème n'est pas résolu par le magasin et si vous pensez que votre unité répond aux critères exposés dans la garantie permettant de remplacer ou de réparer l'unité, veuillez-nous envoyer un courriel à www.brigade-electronics.com.

La garantie ne couvre pas ce qui suit

Cette garantie limitée ne couvre pas ce qui suit :

1. Cette garantie n'est pas valide si cet article n'est pas acheté auprès de Brigade et ses revendeurs agréés/autorisés.
2. L'altération, l'usure normale, une mauvaise utilisation, un manque d'entretien, des accidents et des actions ayant entraîné la modification ou la réparation d'une personne ou entité non autorisée.
3. Les produits ayant été utilisés avec des auxiliaires ou des périphériques non fournis ou non autorisés par Brigade, ou les produits ou auxiliaires endommagés à la suite d'une telle utilisation.
4. Brigade n'est pas tenu responsable de tout dommage (propriétés, dommages commerciaux et/ou matériels), toute perte ou corruption des données, pour quelle que raison que ce soit, toute détérioration du produit ou toute blessure corporelle résultant d'accidents ou de catastrophes naturelles.
5. La Dash Cam enregistre et sauvegarde les vidéos d'accidents survenus avec votre véhicule. Cependant, il n'est pas garanti que tous les accidents soient enregistrés. Les accidents avec un impact léger, et pas suffisamment fort pour activer le capteur de détection de l'impact peuvent ne pas être enregistrés.

♦ GARANTIE LIMITEE ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Brigade garantit que le produit sera exempt de défauts de matériaux ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pour une période d'un (1) an à compter de la date original d'achat. Vous pouvez être amené à fournir une preuve d'achat comme condition pour bénéficier du service de garantie.

Les obligations de Brigade et le droit de l'acheteur sous cette garantie sont limités à la réparation ou au remplacement du produit, à la seule discrétion du centre de service Brigade. L'acheteur doit nous aviser de tout défaut dans une période d'un (1) an suivant la date d'achat et le produit défectueux doit être retourné au magasin où il a été acheté à l'origine ou à un revendeur Brigade autorisé, à vos frais.

Lorsque cela est permis par la loi locale, les produits Brigade et tous les produits ou pièces de rechange peuvent contenir de nouveaux matériaux ou des matériaux d'occasion équivalent pour restaurer la performance et la fiabilité des produits concernés. Les produits ou pièces de rechange devront présenter une fonctionnalité au moins égale à celle de la pièce ou du produit remplacé. Les produits de remplacement et les pièces sont garantis d'être exempts de défauts de matériaux ou de fabrication pendant 90 jours, ou pour le reste de la période de garantie du produit Brigade remplacé ou dans lequel ces produits ou pièces ont été installés, la première date venant à échéance.

Cette garantie limitée ne s'applique qu'à l'acheteur au détail ou en gros original.

Cette garantie limitée ne couvre pas les dommages cosmétiques, ou les dommages résultant de (a) un accident, un abus, une mauvaise utilisation, une catastrophe naturelle, une alimentation électrique insuffisante ou excessive, des conditions environnementales anormales, ou autres causes extérieures ; (b) la réparation , le remplacement , la modification ou la réparation par une personne extérieure à Brigade, au centre de service ou d'une autre prestataire de services agréé Brigade ; ou (c) la modification ou la transformation effectuée à la discrétion de l'utilisateur ou de l'imprudence ou la négligence de l'utilisateur.

SAUF INDICATION CONTRAIRE MENTIONNEE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE , DE VOTRE PRODUIT BRIGADE. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET IMPOSE PAR LA LOI EST LIMITEE A LA PERIODE DE GARANTIE APPLICABLE. BRIGADE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, DONT LES GARANTIES IMPLICITES.

Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques, et elle est régie par les lois de la juridiction dans laquelle votre produit Brigade a été acheté . Certaines juridictions ne permettent pas de limitation sur la durée d'une garantie limitée, ou l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou consécutifs.Par conséquent, des exclusions ou des restrictions énoncées dans la présente garantie limitée peuvent ne pas s'appliquer à vous. Vous pouvez également avoir d'autres droits qui varient selon la juridiction.

Dans la mesure autorisée par la législation locale, les recours prévus dans la présente garantie limitée sont vos seuls et exclusifs recours . Ces conditions générales prévalent tout accord ou déclaration antérieur(e), y compris les déclarations faites dans les documents commerciaux ou les conseils donnés dans le cadre de votre achat.

DANS LES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI EN VIGUEUR, ET SAUF CE QUI EST PRÉVU DANS CETTE GARANTIE LIMITÉE, EN AUCUN CAS BRIGADE, TOUT CENTRE DE SERVICE BRIGADE OU TOUT PRESTATAIRE DE SERVICES BRIGADE AGREE NE SERA TENU RESPONSABLE DES (1) DOMMAGES CAUSÉS PAR LE PRODUIT OU LA PANNE DU PRODUIT, (2) DOMMAGES CAUSÉS PAR LA PERTE DE DONNÉES OU (3) DOMMAGES FORTUITS, CONSÉCUTIFS, CONTIGUS OU EXCEPTIONNEL, QUE CELA ÉMANÉ D'UN DÉLIT OU DE TOUTE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE, ET QU'IL Y AIT EU PRÉSENCE OU ABSENCE D'INFORMATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. BRIGADE NE PROCÈDE À AUCUNE AUTRE GARANTIE.

♦ Garantie limitée de 6 mois :

Les produits couverts une garantie de 6 mois contre les défauts de matériaux et de fabrication comprennent la carte MicroSD Brigade fournie avec le produit.

Si un produit défaillant nécessite une assistance au cours de la période de garantie, veuillez contacter le service client Brigade (www.brigade-electronics.com) pour toute assistance.



CE RoHS

www.brigade-electronics.com

info@brigade-electronics.fr

+33 (0)2 99 03 60 34

ACMA-027VAM101